

Javād ḤADĪDĪ

## La deuxième traduction française du Coran

La première traduction du Coran en français vit le jour en 1647, sous la plume d'André du Ryer, consul de France au Caire. Cette traduction eut, en son temps, un succès considérable. Sans rivale pendant 140 ans et traduite en d'autres langues européennes dont l'italien, l'allemand, le néerlandais et le russe, elle connut quatorze rééditions, chiffre record à une époque où peu de gens savaient lire et écrire. La réussite de cette première version française du Coran repose essentiellement sur la fidélité relative de Du Ryer au texte sacré, chose rare voire inexistante chez les prêtres et missionnaires, tout imbus des préjugés qui sévissaient en Europe en ce début du XVII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, et malgré ce souci de fidélité au texte, Du Ryer ne parvint pas à se débarrasser complètement des préventions liées à l'intolérance religieuse de son époque. Il fallut attendre les dernières décennies du Grand Siècle pour que le cartésianisme, se frayant un chemin dans les milieux

savants, amène un réel bouleversement des idées. Le rationalisme s'imposa alors dans les recherches scientifiques, philosophiques et théologiques : les savants optèrent en faveur d'une approche rationnelle de la religion tandis que les missionnaires mirent de côté leurs procédés traditionnels de réfutation, désormais périmés, pour se lancer dans d'autres méthodes. La traduction du Coran par l'italien Ludovico Maracci fut le fruit du nouvel esprit.<sup>1</sup> Ce faisant, il voulait bâtir son œuvre sur le raisonnement *a priori* quoiqu'il n'eût cessé dans sa longue préface de réfuter l'islam. Assez paradoxalement, sa comparaison du Coran à l'Évangile l'amène à reconnaître ceci :

«Je suis certain que le Coran et l'Évangile, une fois présentés ensemble à un incroyant [= non chrétien], il opérerait, sans hésitation, pour le premier car le livre de Mahomet enseigne des pensées qui sont assez appropriées aux lois rationnelles.»<sup>2</sup>

Le rationalisme ne s'en tint pas là. Les philosophes et les écrivains se plongèrent à leur tour dans les études sur l'islam et ils en déduisirent rapidement que :

«... s'il existait sur la terre une seule religion qui fit l'objet d'accusations les plus viles de la part de ses ennemis cherchant ainsi à la faire détester par les autres, à telle enseigne, que toute personne avisée répugnait même de contester ces contes à dormir debout, cette religion serait certainement l'islam.»<sup>3</sup>

Dans ce contexte, le XVIII<sup>e</sup> siècle vit l'avènement d'un mouvement qui avait l'ambition d'établir une comparaison entre les principes idéologiques des musulmans et les convictions chrétiennes et d'en déduire la suprématie de l'islam sur le christianisme. Montesquieu se voulut un des pionniers de ce courant tandis que Voltaire lui emboîtait le pas, se consacrant surtout aux études sur la genèse et la propagation des religions : l'islam occupait une place de choix dans ce vaste

1. MARACCI, Ludovico. *Alcoranus, textus universus cui praemissus est prodromus ad refutationem Alcorani*, Padoue, 1698, 2 vol. in f°.

2. *Ibid.*, vol. I, p. 78.

3. RELAND, Adrian. *De la religion mahométane, exposée par leurs propres docteurs*, Utrecht, 1705, p. 123.

programme. Il rédigea de nombreux ouvrages sur ce sujet controversé. Ces grandes figures du Siècle des Lumières ne croyaient point à la Trinité et se présentaient comme adeptes d'un monothéisme qu'ils appelaient "la religion naturelle". Ils en vinrent ainsi à plaider ardemment pour l'islam qui leur en paraissait très proche. Le nouveau mouvement, ce déisme "à la française", s'épanouit vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les idéologues de la Révolution française s'en inspirèrent largement pour élaborer le culte de l'"Être suprême".

Ce fut dans ce contexte intellectuel que Claude-Etienne Savary proposa une nouvelle traduction française du Coran.<sup>4</sup> Né le 2 octobre 1749 à Vitré en Bretagne, il se révéla très tôt extrêmement doué dans les langues étrangères. Son désir ardent d'explorer les pays lointains l'amena à prendre la route de l'Égypte en 1766 et à se lancer dans une aventure qui s'achèvera cinq ans plus tard en 1781. Sur les bords du Nil, il se consacra à la traduction du Coran, "sous les yeux des Arabes"<sup>5</sup> pour reprendre sa propre expression. L'œuvre fut imprimée en 1783, cinq ans avant sa mort, le 4 février 1788.<sup>6</sup> Une deuxième édition parut en 1787 à Paris. Mais cette fois-ci, Savary signa sa traduction d'un pseudonyme et lui assigna une date et un lieu fictifs, suivant en cela le procédé favori d'un certain nombre d'écrivains du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme Voltaire, qui cherchaient à éviter ainsi les tracasseries de la censure. Le lieu d'édition indiqué était La Mecque et la date, l'an 1165 de l'hégire lunaire. Pour calculer, Savary avait soustrait 622<sup>7</sup> de 1787 (la date véritable de l'ouvrage). Malheureusement, Savary avait omis dans ses calculs un point important : le calendrier hégirien est mobile et déduire 622 ans de la date chrétienne ne suffit pas pour donner la date hégirienne. Cette

4. SAVARY, Claude-Etienne. *Le Koran traduit de l'arabe, accompagné de notes, précédé d'un abrégé de la vie de Mahomet*, Paris, 1783.

5. *Ibid.*, p. VI.

6. AVRIL, Jean-Loup, *500 Bretons à connaître*, art. «Savary...»

7. Date de l'émigration du Prophète de l'islam de La Mecque à Médine, d'après le calendrier chrétien.

fausse référence fit tomber le chercheur anglais Pearson dans l'erreur.<sup>8</sup> Se référant à la bibliographie de Victor Chauvin, il affirme, dans l'article "Al-Kur'an" de la nouvelle édition de l'*Encyclopédie de l'islam*,<sup>9</sup> que La Mecque est bien le lieu d'édition de la traduction de Savary et l'an 1165 la date d'une édition qui, selon les règles du nouveau calendrier, serait ainsi 1751. Alors qu'à cette date, les Mecquois ignoraient la technique de l'imprimerie et *a fortiori* celle de l'alphabet latin, que Savary n'avait qu'un an, bien incapable à cet âge de traduire le Coran.<sup>10</sup>

Les autres ouvrages de Savary, hormis la traduction française du Livre sacré des Musulmans sont :

- *Lettres sur l'Égypte*, 1788.
- *Lettres sur la Grèce*, 1788.
- *Les amours d'Anas-Elouyouud et Ouardi*, 1789.
- *Grammaire de la langue arabe vulgaire et littéraire*, ouvrage publié en 1813 par les soins du célèbre orientaliste Louis Langlès.<sup>11</sup>

### La traduction

En digne disciple de Voltaire, Savary croyait à la "religion naturelle" et figurait parmi les déistes du Siècle des Lumières. C'est pourquoi, dans la préface de sa traduction, il juge que "la morale prêchée par le Coran" est conforme à la "loi naturelle" et lorsqu'il évoque la personne même du Prophète,

8. *EI*<sup>2</sup>, vol. V, p. 434.

9. Voir Victor Chauvin, *Bibliothèque des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes*.

10. La première imprimerie de La Mecque fut fondée en 1303 h.l./1885, sur l'initiative de 'Oṭmān Nūrī Pāshā, gouverneur de l'empire ottoman. Les Saoudiens l'ont ensuite développée et baptisée "Maṭba'a um al-qurā". (Voir l'*EI*<sup>2</sup>, art. «Makka», vol. VI, p. 162, 1<sup>ère</sup> colonne). L'imprimerie fut donc introduite à La Mecque un siècle après la date véritable de la deuxième édition de la traduction de Savary et 140 ans après la date fictive de 1165. Pearson qui l'avait pris en tant que date de la première édition de l'ouvrage, a commis de nombreuses erreurs.

11. Langlès, Louis, fondateur de l'École des Langues Orientales à Paris.

il constate

« ... les moyens qu'un homme, appuyé sur son seul génie, a employés pour triompher de l'attachement des Arabes à l'idolâtrie.»<sup>12</sup>

Il mentionne ensuite les traductions précédentes et il trouve que celle de Du Ryer est

« ... une rhapsodie plate et ennuyeuse, il faut en accuser sa manière de traduire. Ce livre est divisé en versets comme les *Psaumes* de David. Ce genre d'écriture adoptée par les prophètes, permet à la prose les tours hardis, les expressions figurées de la prose. Du Ryer sans respect pour le texte, a lié les versets les uns aux autres et en a fait un discours suivi.»<sup>13</sup>

Pour Savary, cette traduction détruisait la noblesse des idées, le charme de la diction et rendait l'original méconnaissable. Il tenta donc d'éviter ces défauts, persuadé que le mérite d'un traducteur consiste "à rendre l'original avec vérité" et non à se résigner à traduire le texte mot à mot. C'est ainsi qu'il a non seulement cherché à donner à sa traduction française la tournure concise et éloquente des expressions arabes mais, là où le texte original s'est enveloppé "d'ombre qui lui donne un air mystérieux", il a essayé de garder le même langage symbolique, "aimant mieux laisser la pensée obscure que de l'affaiblir en éclaircissement". Il a, certes, ajouté des notes aux endroits qu'il jugeait les plus difficiles. Nonobstant, il avoue

« ... que je n'aurais jamais osé entreprendre la traduction d'un livre difficile, si le long séjour que j'ai fait parmi les Orientaux ne m'eût mis à portée d'entendre un grand nombre de passages qui sans cela m'eussent paru inintelligibles.»<sup>14</sup>

D'autant que les Occidentaux avaient fait un "monstre" de l'architecte de l'islam, cet homme de génie... Savary devait ainsi éviter deux écueils : la partialité des écrivains européens ainsi que le "fanatisme des musulmans". Il tenta donc

---

12. Savary, *op. cit.*, pp. V et VI.

13. *Ibid.*, p. VII.

14. *Ibid.*, p. IX.

d'esquisser du Prophète un portrait authentique: il écrivit une préface détaillée à sa traduction et l'intitula *Abrégé de la vie de Mahomet*, texte qui, selon ses propres dires, est tiré des "auteurs arabes les plus estimés."

A la question de savoir qui sont ces auteurs, il est bien difficile de répondre. Notre traducteur ne donne aucune liste bibliographique. Cependant, il y a dans les notes marginales des indications qui nous permettent d'identifier certaines des sources de Savary: Ibn Djawzī, Abu'l-Fidā', Ibn Ḥamdūn, Aḥmad ibn Yūsif, Idrīsī, Ibn Ishāq Bukhārī, Ibn Hishām et Abū Rāfi' sont, parmi tant d'autres, les penseurs musulmans auxquels il fait référence. Toutefois, faute d'un système de phonétique et de translittération de la langue arabe, la prononciation des noms et des termes arabes se révélait ardue pour un francophone. Ce problème fut à l'origine de nombreuses difficultés et erreurs d'identification.

Ajoutons à cette liste la traduction latine de Maracci, dont la préface détaillée formait la principale source de Savary, encore qu'il n'ait pas hésité à sévèrement critiquer le prêtre italien :

«Maracci, ce savant religieux qui a passé quarante ans à traduire et à réfuter le Koran... l'a rendu mot à mot. Ce ne sont pas les pensées du Koran qu'il a exprimées, ce sont les mots, qu'il a travestis en un latin barbare.»<sup>15</sup>

Une fois rédigées les dix pages de préface et l'introduction de 120 pages, Savary s'attela enfin à la traduction du texte coranique suivant l'ordre des sourates. Les notes marginales nous donnent une idée du nombre des sources auxquelles notre traducteur avait fait référence.

- "Zamachascar", Zamakhsharī, auteur de *Kashshāf*.
- "Gelaldin", Abu'l-Faḍl 'Abd al-Raḥmān Suyūṭī, auteur d'*Al-Durr al-manthūr fi'l-tafsīr bi-l-ma'thūr*.
- "Beidawi", 'Abd Allāh b. 'Umar Bayḍāwī, auteur d'*An-wār al-tanzīl wa asrār al-ta'wīl*.

15. *Ibid.*, p. VIII.

- “Ebnabs”, *Al-Tanwīr al-miḵbās min tafsīr ibn ‘Abbās*, rédigé par Madjd al-Dīn Muḥammad b. Ya‘qūb Fīrūzābādī.
- “Elgazel”, Abū Ḥāmed Muḥammad Ghazzālī auteur de *Djawāhir al-Kur‘ān*.
- “Cottada” (sic), Ḳutāda b. Di‘āma Sadūsī, savant érudit en matière de généalogies, de traditions historiques et un des premiers exégètes du Coran. Les futurs émules de Savary y feront largement référence.

Savary a également mentionné d’autres noms comme “Jahia” et “Caleb” dont l’identification demanderait une étude plus approfondie.

Ceci dit, Savary demeure l’auteur d’une traduction élogieuse et élégante de sa propre interprétation du Coran plutôt que des expressions mêmes du Livre sacré. Quoiqu’il se répande en termes élogieux sur le Coran – ce qui distingue sa traduction des précédentes – il va de soi qu’on ne peut attendre d’un libre penseur du XVIII<sup>e</sup> siècle, disciple de Voltaire et adepte du cartésianisme, une conception du Coran et de l’islam identique à celle d’un musulman. Pour le mettre à sa juste place, il suffit de dire qu’il a su se dégager des préjugés médiévaux et établir, selon le niveau intellectuel de son temps, un jugement impartial sur l’islam.

## Exemples de traduction

Des exemples puisés dans la traduction de Savary permettent d’obtenir une meilleure idée de cette version française du texte coranique.

Le premier problème qui se pose à lui, comme d’ailleurs pour tout autre francophone, réside dans la traduction du temps des verbes arabes dans la langue de Racine et de Corneille. Le verbe français se conjugue en six modes, dans différents temps; quelque 22 modes-temps gèrent donc la syntaxe française. La tâche se révèle bien difficile au traducteur lorsqu’il se voit en face du nombre restreint des temps de la langue arabe. La traduction se complique davantage lorsque par exemple, le passé composé est employé en fonction de

bénédition, d'imprévision ou quand il évoque un acte qui aura certainement lieu dans le futur. La traduction de la sourate *Al-Masadd* en est un exemple manifeste :

١. تبت يدا ابي لهب وتب
٢. ما اغنى عنه ماله وما كسب
٣. سيصلى ناراً ذات لهب
٤. وامرأته حمالة الحطب
٥. فى جيدها حبل من مسد

Savary l'a traduite ainsi :

1. La puissance d'Abū-Lahab s'est évanouie. Il a péri lui-même.
2. A quoi lui ont servi ses immenses richesses ?
3. Il descendra dans les brasiers de l'enfer.
4. Son épouse le suivra portant du bois
5. A son cou sera attachée une corde d'écorce de palmier.<sup>16</sup>

Les temps des verbes du texte original sont complètement embrouillés dans cette traduction. Le verbe passé *تبت tabbat* (que soient coupées) qui formule ici une imprécation, est supposé à l'indicatif et traduit en conséquence. Savary a, par ailleurs, considéré le *mā* négatif du deuxième verset comme un interrogatif et lui a donné une tournure interro-négative. Ces erreurs accumulées ont rendu opaque le sens général de la sourate qui pourrait être traduite :

1. Que les deux mains d'Abū-Lahab soient coupées et qu'il périsse !
2. Sa fortune et ce qu'il a acquis ne lui serviront à rien.
3. Il rejoindra bientôt un feu plein de flammes.
4. De même que sa femme, porteuse de bois.
5. Alors qu'à son cou elle aura une corde de fibres.

De telles incohérences se constatent à travers toute la traduction. Voici à titre d'exemple le verset 4 de la sourate *al-Munāfiqūn* :

واذا رأيتهم تعجيبك أجسامهم وان يقولوا تسمع لقولهم كأنهم خشب مسندة يحسبون كل صيحة عليهم هم العدو فاحذرهم قاتلهم الله أنى يؤفكون.

Savary l'a traduit ainsi :

16. *Ibid.*, p. 527.

«Ils ont la beauté en partage. Ils parlent avec grâce. Leur taille est droite et majestueuse, mais ils frissonnent au moindre bruit. Le Tout-Puissant combattra contre eux, parce qu'ils ont abandonné la foi.»<sup>17</sup>

Il est clair ici que notre traducteur ne se sent pas du tout contraint de respecter le texte original. Il se contente de rendre sa propre interprétation du contenu du verset coranique qui devrait être traduit :

«Quand tu les vois, tu t'émerveilles de leur taille [ondoyante]. S'ils parlent, tu les écouteras [volontiers]. [Tandis qu'] ils sont du bois plaqué au mur et qu'ils frissonnent du moindre bruit. Ce sont eux [tes] ennemis. Evites-les. Que Dieu fasse périr ceux qui dévient du chemin droit.»

Savary a omis dans la traduction de ce verset la phrase *كانهم خشب مسندة* (tandis qu'ils sont du bois plaqué au mur) – apparemment il n'a pas pu saisir le lien entre cette phrase et la précédente – et il a pris au sens indicatif la dernière phrase qui formule une sollicitation.

Autre sujet de difficultés : Savary ne traduit pas de manière homogène les termes ou locutions qui se répètent à travers le texte. Même les termes qui sont fréquemment employés n'échappent pas à cette disparité. En l'occurrence, citons le mot *Allāh* qui est traduit tantôt “Dieu”, tantôt “le Seigneur”, “le Tout-Puissant” ou “le Très-Haut”. On constate cette même maladresse dans des locutions *والله سميع عليم* (Dieu est tout-embrassant et très savant), *والله لا يحب الظالمين* (Dieu n'aime pas les injustes), *والله غفور رحيم* (Dieu est très magnanime et très miséricordieux) qui ponctuent souvent les versets. Par ailleurs, une conception erronée des termes arabes pousse Savary à paraphraser. Le terme *انفاق* (prodiguer) qu'il a traduit par “verser dans le sein des pauvres” ou bien le mot *غيب* (invisible) par “vérités sublimes” en sont des exemples éloquentes. Faute d'un juste équivalent au terme *إنما نحن مصلحون* (les ouvriers du bien), il a proposé sa propre interprétation

17. *Ibid.*, p. 437.

de : “notre vie est exemplaire” .<sup>18</sup>

Ce sont pourtant les premiers pas chancelants dans la traduction du Coran : il reste encore un long chemin à parcourir et nombreux sont les traducteurs qui devront œuvrer pour aplanir le terrain à de futurs collègues.

En fait, la supériorité de Savary repose sur son attitude vis-à-vis des précédentes traductions et des réfutations du Livre. Il n’hésite pas à critiquer la traduction de Maracci et à rejeter ses objections. Ce dernier procédait selon la méthode suivante : une fois la sourate traduite, il cherchait à travers les versets une réfutation du Coran et de l’islam. Savary œuvre pour sa part à mettre en lumière la fragilité de tels arguments. Citons à titre indicatif le raisonnement de Maracci à propos du verset 44 de la sourate *Hūd*. Il relate la version musulmane des dimensions de l’Arche de Noé qui avait 1200 coudées de hauteur et 600 coudées de largeur. Il s’exclame ensuite que les Musulmans sont bien “ignorants” ! Comment un bateau de dimensions si ridicules pourra-t-il voguer sur les eaux ? Or, Savary donne une digne réponse à une telle argumentation. Il cite d’abord, mot à mot la phrase de Ḥasan Baṣrī :

«Cal Elhacen ou can toul elsafinat elf draa ou maëten draa ou ardeha et maïat draa.»<sup>19</sup>

«قال الحسن : وكان طول السفينة الف ذراعاً وعرضها ستّ مئات ذراعاً.»

Il s’en prend à Maracci qui “a donné au mot *tūl*, qui signifie en arabe longueur, la signification de largeur” et qui par la suite, lève les bras sur le ridicule des proportions d’un tel bâtiment. Tandis que “le ridicule répandu si volontiers” devrait retomber sur Maracci lui-même, conclut Savary.

Un tel raisonnement apparaît aussi au sujet de la phrase (et Nous vous avons assigné des vêtements qui vous protègent de la chaleur) du verset 81 de la sourate *Nahl*. Maracci la relève pour réfuter le Prophète : il s’écrie que le vêtement protège le corps du froid et non de la chaleur.

18. *Ibid.*, p. 114.

19. *Ibid.*, p. 246, note n° 1.

Savary rejette ce point de vue :

«Il s'avère autant nécessaire de se vêtir dans les régions chaudes afin de protéger le corps de la chaleur torride que dans les régions froides pour se préserver du froid.»<sup>20</sup>

Si pour Maracci le vêtement sert uniquement à se préserver du froid, c'est qu'il est totalement ignorant des régions chaudes où il n'a pas vécu. Il ne sait pas que les Arabes s'habillent d'une longue tunique afin de se protéger de la chaleur brûlante du désert. Sa réfutation est ainsi toute marquée au coin de l'ignorance.

Autre critique de Savary à Maracci, au verset 6 de la sourate *Al-Muzzammil* :

«إِنَّ نَاشِئَةَ اللَّيْلِ هِيَ أَشَدُّ وَطْأً وَأَقْوَمُ قِيلاً»

En voici la traduction :

«Certes, la prière de la nuit imprègne davantage le cœur et est plus ferme dans sa parole [que le jour]».

Savary le traduit en se référant à Suyūṭī :

“A l'entrée de la nuit on a plus de force pour concevoir et plus de facilité pour s'exprimer.”<sup>21</sup>

Maracci propose la même interprétation dans sa traduction, à la seule différence qu'il l'a prétextée pour s'interroger sur la lucidité de l'homme dont les premières heures de la nuit favorisent la réflexion et l'expression. Savary note, une nouvelle fois, l'ignorance de Maracci qui se révèle inapte à comprendre cette simple vérité que la brise du soir rafraîchit tout à la fois le désert brûlant et l'esprit. C'est dans un tel moment que l'homme est plus apte à une meilleure conception des choses. Savary remarque avec un zeste d'ironie : «Maracci cherche à rejeter le Coran par de tels arguments.»

Voilà donc cette deuxième traduction française du Coran qui, par son éclat, relégua au second plan celle de Du Ryer. Elle eut huit réimpressions en 57 ans, jusqu'en 1840, date

20. *Ibid.*, p. 279.

21. *Ibid.*, p. 490, note n° 2.

de l'édition de la version française du Coran proposée par Kasimirski. L'œuvre de Savary retient toujours l'intérêt des savants et des chercheurs. Les rééditions en 1891, 1926, 1951, 1960 et 1970 en témoignent. Elle fut aussi traduite en 1931 en castillan.<sup>22</sup>

**Texte traduit du persan  
par Anahid Hemptian**




---

22. *El Koran. . . Precedido de un estudio de la vida de Mahoma, extractado e las libros de los escritores. . .* Version castellana de A. Hernandez Cata, Paris, 1913 (cote de la Bibliothèque Nationale de France : 8-02G-782).